Hauts-de-Seine Tourisme 92
Conseil général des Hauts-de-Seine

Tourisme dans les Hauts-de-Seine

Lettre trimestrielle
du Comité Départemental
du Tourisme des Hauts-de-Seine
NUMÉRO 25 – AVRIL 2009
ISSN : 1969-3826

© CG92/Service photo

ÉDITO

Danièle DUSSAUSSOIS
Présidente du CDT 92
Conseillère Générale des Hauts-de-Seine

Le site de La Défense classé en zone touristique

26 janvier 2009 : Le Préfet Pierre de Bousquet vient de signer l'arrêté de classement du site de la Défense en zone touristique. Patrick Devedjian, Président du Conseil Général, l'annonce le soir même à la cérémonie des vœux de l'EPAD.

En un peu plus de quatre mois, le CDT a réussi son pari : *donner la possibilité à ce quartier phare de demain d'ajouter au centre d'affaire, la dimension d'un lieu ouvert à la culture, aux loisirs, et au shopping qui reste le premier loisir des français.*

La première conséquence est la possibilité d'ouverture dominicale des commerces liés aux loisirs, à la culture et au sport.

L'ouverture du CNIT en septembre prochain avec des grandes enseignes comme Décathlon, Habitat, Naturalia s'ajoutant à la FNAC fera de l'ensemble commercial CNIT-Quatre Temps, ***le premier centre commercial de France.***

A noter aussi que 18% de la clientèle des Quatre Temps est parisienne contre 7% seulement des actifs travaillant à la Défense.

Le classement en zone touristique rend favorable aussi l'ouverture dominicale de l'ensemble des magasins en cas de loi la favorisant.

Bien entendu, la reconnaissance du ***"fait touristique"*** *ne peut se limiter à l'ouverture dominicale des commerces.*

Il faut l'accompagner par un accueil approprié. *L'idée de* ***"Maison du Tourisme"****, dont l'étude commandée par le CDT il y a deux ans est toujours d'actualité, est reprise par l'EPGD (Etablissement Public de Gestion de La Défense). En tout état de cause, l'ouverture le samedi et le dimanche doit être envisagée. Le groupe Unibail est prêt à y apporter son concours tout comme la région dans sa politique de pôle touristique prioritaire et l'Office de Tourisme de Paris dans le cadre du "Grand Paris".*

Les deux communes de Puteaux et Courbevoie devraient en outre percevoir chaque année près de 500 000 € pour l'une et 1 400 000 € pour l'autre au titre de la taxe de séjour dont le produit doit être utilisé aux fins de promotion touristique.

L'énorme potentiel de développement hôtelier *dans les projets des Tours à usage mixte à l'horizon 2015 ne fait qu'amplifier l'intérêt du site de La Défense à ajouter au premier centre d'affaires européen celui de centre touristique incontournable du Grand Paris.*

Une réunion organisée le 17 mars dernier au CDT a rassemblé les représentants des communes de Puteaux et Courbevoie ainsi que ceux de l'EPGD et du CDT. A l'ordre du jour : ***le projet d'un Espace Touristique intercommunal à La Défense.***

A cette occasion, les rapports : "Étude concernant une structure d'accueil et d'information touristique sur le site de la Défense" réalisée en 2003 par l'agence "Maître du Rêve" et "Étude deprogrammation du redéploiement du Musée de La Défense" réalisée en 2005 par l'agence "In Situ" ont été remis aux participants.

EN BREF

- **L'inauguration du Parcours des peintres de l'Ile de la Jatte** : que l'on doit au "Pôle Vallée de la Seine" et au CDT, devrait avoir lieu le jeudi 11 juin à l'invitation de Patrick DEVEDJIAN, Ministre, Président du Conseil Général, Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional, Patrick BALKANY, Député-maire de Levallois, Jean-Luc FROMENTIN, Maire de Neuilly-sur-Seine et Danièle DUSSAUSSOIS, Président du CDT.

© CDT92/Didier RAUX

Le temple de l'Amour, la "Folie" de l'Ile de la Jatte

- Une réunion restituant ***l'étude d'opportunité d'un projet "Passeur de Rives"*** (un bac et/ou des promenades commentées sur la Seine) réalisée par l'Association Espaces a eu lieu le 24 mars au Parc Nautique de l'Ile de Monsieur. Henri ENAUX, délégué du pôle "Vallée de la Seine" au CDT, a confirmé que ***le projet d'étude de faisabilité*** avait fait l'objet d'un avis favorable du Comité de Pilotage avec une aide financière de 21 000 €.

- ***Le tourisme pourrait être le premier chantier de "Paris Métropole",*** syndicat mixte récemment créé pour promouvoir le "Grand Paris". "Le tourisme, secteur d'activité économique majeur, source de richesse et d'emplois très important et facteur de rayonnement international, constitue un enjeu essentiel pour le développement de notre métropole", écrivent Jean-Bernard BROS et Pierre MANSAT, Adjoints au Maire de Paris. Une réunion est organisée le jeudi 2 avril à l'Hôtel de Ville de Paris. Danièle DUSSAUSSOIS, Présidente du CDT, et Alain AUBERT, Directeur, y ont été invités.

Les nouvelles brochures 2009 sont parues

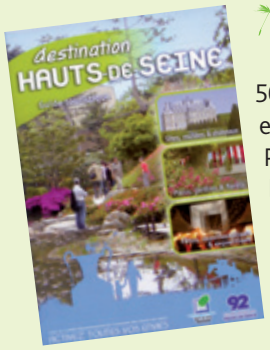

Édition annuelle du guide DESTINATION HAUTS-DE-SEINE

50 000 exemplaires en français, 10 000 exemplaires en anglais. 68 pages.
Principale nouveauté 2009 :
les sites, châteaux, musées et curiosités sont rassemblés avec les forêts, espaces verts et parcs départementaux par secteur géographique : Autour du domaine de Sceaux, Autour de la Défense…

Édition d'une nouvelle carte touristique

150 000 exemplaires français-anglais dont 80 000 sont destinés aux présentoirs de France Brochure System, dans une centaine d'hôtels et résidences hôtelières et dans 250 entreprises, parkings, comités d'entreprises à Paris, Hauts-de-Seine et Ile-de-France.
Présentée pour la 1ère fois d'un seul tenant, la carte situe les musées, châteaux, curiosités et loisirs actifs, mais aussi les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes, les offices de tourisme, les forêts, parcs et jardins.

Promenades à pied

50 000 exemplaires. L'ancien guide a été rapidement épuisé.
A l'aube de la nouvelle saison de promenades et de randonnées, il fallait une nouvelle offre élargie. C'est le cas avec cette nouvelle brochure qui aux promenades traditionnelles s'ajoutent les parcours audio-guidés ou urbanistiques, et les chasses au trésor des Ludo parcours.

Ces trois brochures sont diffusées par les offices de tourisme et points d'info des villes des Hauts-de-Seine, sur les présentoirs du CDT, dans les halls d'accueil des mairies, dans les salons et sur simple appel au **01 46 93 92 92** ou sur le site internet **www.tourisme92.com**.

Le CDT accompagne les enseignants curieux de découvrir leur département

Pour la 3ème année, le CDT 92 invite les enseignants à mieux découvrir le département où ils enseignent pour le prescrire ensuite auprès de leurs élèves.
En partenariat avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) et le Rectorat, deux circuits en autocars ont été fixés au 8 avril. L'un intitulé "Entrées en matières" passera à Sèvres (visites de la Manufacture et du Musée de la Céramique) et à Meudon (visite du Musée-Atelier de Rodin).
L'autre sur le thème "Arts des Jardins, une main mise sur la nature" comprend une visite du musée départemental Albert-Khan, une visite du domaine national de Saint-Cloud avec déjeuner au restaurant "Le Xylo" pour terminer par le parc du Chemin de l'Ile à Nanterre. Les rendez-vous ont lieu au CDDP, 2 bis, rue Damien à Boulogne-Billancourt.
Le CDT avait d'autre part reçu une vingtaine de documentalistes des lycées de la boucle nord des Hauts-de-Seine le 10 mars à La Défense.
Au programme : une présentation du patrimoine et des atouts des Hauts-de-Seine au siège du CDT et une visite commentée du musée des maquettes de La Défense.
Outre la documentation du CDT, le très beau livre sur le patrimoine des Hauts-de-Seine, préfacé par Jean-Paul Belmondo, leur a été offert en cadeau.

Le parc du Chemin de l'Ile à Nanterre

© CG92/Willy Labre

Rigoletto de Verdi : c'est l'opéra en plein air de l'année

Dans une mise en scène de Francis PERRIN, c'est "Rigoletto" de Guiseppe VERDI d'après la pièce de Victor Hugo, "Le Roi s'amuse", qui sera l'invité des "Opéras en Plein Air 2009".

Inauguré dans les Jardins du Sénat le 10 juin, "Rigoletto" sera de passage au Domaine de Sceaux les jeudi 25 juin, vendredi 26 et samedi 27 juin 2009 à 21h30.

Pour se terminer au Château de Chambord le 19 septembre 2009. Cette année pour la première fois, la réservation et la vente pourront se faire sur le site du CDT.

Les opéras en plein air

© Akouna

Attention : réservation en ligne sur www.tourisme92.com.

© CDT92/Didier RAUX

Les rando de l'année

La randonnée pour TOUS

"De Joséphine à Renoir", **dimanche 17 mai,** trois circuits distincts, distances différentes. Découverte des bords de Seine chers aux Impressionnistes, la forêt de Malmaison, l'étang de Saint-Cucufa, le parc de Bois Préau, les châteaux de Malmaison et la Petite Malmaison.

La BOSSAPAS, Rando de l'Extrême

Samedi 26 septembre. Venez découvrir pourquoi le département des Hauts-de-Seine porte si bien son nom. Deux parcours en boucle, l'un de 25 km, l'autre de 33 km. Jusqu'à 1100 mètres de dénivelé cumulé. Départ gare SNCF de Chaville rive droite. Forêts domaniales de Fausses Reposes, de Meudon et Bois de Clamart.

© Rando92

Fun Shopping aux Quatre Temps : un remède anti-crise

Le concept de "Fun Shopping" est présent depuis quelques années dans les politiques de développement touristique.

Les Quatre Temps à La Défense l'ont traduit par "faites de bonnes affaires avec le sourire". Durant 4 jours, du 1er au 4 avril, la bonne humeur des clients a été récompensée par des réductions allant de 10% à 50% dans plus de 90 enseignes participantes.

Il suffisait d'arborer le badge "Happy Folies" distribué à l'entrée du centre et de sourire.

© CC Les Quatre Temps

Sessions de "Yoga du rire" organisées par l'École Française de Rire au profit des visiteurs stressés et spectacles d'improvisation organisés chaque soir dans différents espaces du Centre Commercial viennent compléter ce remède anti-crise du Fun Shopping.

Le concept passe donc du domaine de la stratégie marketing à celui de sa mise en pratique réelle. Bravo aux "Quatre Temps" pour cette nouvelle initiative !

Stabilité de la fréquentation des sites touristiques des Hauts-de-Seine

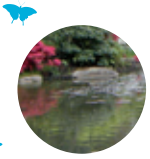

Le musée Albert-Kahn, pour la 1ère fois au dessus des 100 000 visiteurs

© CDT92/Alain JACQUEMART

733 269 personnes ont visité les 24 principaux sites de visite des Hauts-de-Seine en 2008. Elles étaient 732 293 en 2007, soit une légère progression de 0,1%.

Au tableau d'honneur, **le musée Albert-Kahn** qui dépasse pour la première fois les 100 000 visiteurs (104 646), en progression de 27,3% sur l'année précédente. Le musée départemental avec ses jardins et ses autochromes devient le 2ème site le plus visité du département. L'exposition "Infiniment Indes", du 17 juin 2008 au 8 mars 2009, a rencontré un grand succès. Albert-Kahn pourrait encore progresser cette année avec les émissions diffusées par la BBC et reprises par ARTE. Comme le dit son directeur, Gilles BAUD-BERTHIER : "C'est la consécration d'un homme injustement absent du paysage culturel". L'espace réduit du musée et des jardins a des difficultés à accueillir les 15 000 visiteurs qui, au mois de mai 2008, ont constitué le record de fréquentation. C'est pourquoi le Département a programmé un vaste programme de réhabilitation et d'extension.

Le premier site visité reste **le Toit de la Grande Arche** avec son nouveau musée de l'Informatique : 204 051 personnes ont pris les ascenseurs panoramiques. Mais l'arrêt technique du mois de novembre et la mauvaise météo ont été les causes d'une diminution de la fréquentation de 13%.

Parmi le top 10 des fréquentations : **le Château de Sceaux-Musée de l'Ile-de-France** (87 700 visiteurs, - 9,8%), **le Château de Malmaison** (67 111 visiteurs, + 11,1%) avec l'exposition "De Pompéi à Malmaison" depuis le 22 octobre 2008, **le Musée national de Céramique** à Sèvres (34 100 visiteurs, - 5%). Suivent : **le Musée des Années 30** à Boulogne (28 342 visiteurs, + 9,3%), **la Maison de Chateaubriand** (20 707 visiteurs, + 1,2%), **la Halle du parc de l'Ile Saint-Germain** (17 699 visiteurs, + 12,9%), **le mémorial du Mont-Valérien** (15 990 visiteurs, + 18,6%), **le musée français de la Carte à Jouer** (14 268 visiteurs, - 8,2%). Parmi les sites limitrophes, **le Tenniseum-Musée de Roland-Garros** passe de 22 729 visiteurs à 50 146 (+ 120,6%). **Tous mois confondus, ce sont les mois de mai (96 719 visiteurs) et de juin (83 849) les plus fréquentés, suivis des mois d'avril et d'octobre.**

19 502 nouveaux foyers altoséquanais en 2008

Le CDT accueille les nouvelles familles arrivant dans le département des Hauts-de-Seine en leur souhaitant la bienvenue par courrier et en leur proposant de connaître leur nouvel environnement.

Ceci est possible grâce à un partenariat avec la Poste. En 2008, ce sont 19 502 nouveaux foyers qui se sont installés dans notre département et qui ont reçu ce courrier d'accueil.

C'est en octobre et en juillet 2008 qu'est arrivé le plus grand nombre de familles : 2 500 en octobre, 2 313 en juillet.

1 560 nouveaux arrivants ont retourné le coupon de demande de documentation au CDT 92. Les autres ont pu accéder au site internet ce qui explique les progressions de visite du site pendant l'année 2008.

Quatre villes se distinguent sur le retour des coupons : Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Courbevoie et Rueil-Malmaison. Les nouveaux arrivants s'intéressent particulièrement aux loisirs actifs du département : 64% ont souhaité recevoir la brochure "Randonnées et Promenades", 68% ont reçu la carte touristique et 60% ont demandé "Destination Hauts-de-Seine".

Jean-Luc Michaud et Bernard Romain cooptés au conseil d'administration du CDT

Danièle DUSSAUSSOIS, présidente du CDT, a coopté deux personnalités au conseil d'administration.

Pour la première, il s'agit d'une personnalité incontestable du monde touristique : Jean-Luc MICHAUD a été le chef de l'Inspection Générale du Tourisme. Il a été aussi président du Comité Régional du Tourisme. Il s'intéresse beaucoup aux questions de formation. Sur la proposition de Danièle DUSSAUSSOIS, Jean-Luc MICHAUD a été élu vice-président du CDT.

La deuxième personnalité est Bernard ROMAIN, directeur de l'Établissement Public de Gestion de la Défense (EPGD). À ce titre, et dans le cadre de "La Défense zone touristique", il a la volonté d'accompagner l'évolution du site vers le quartier d'avant-garde de demain.

Bernard ROMAIN, Directeur d'EPGD

© CDT92

Au pôle Léonard de Vinci : un nouveau mastère management des NTIC / Tourisme

Une nouvelle formation issue d'un partenariat entre le pôle universitaire Léonard de Vinci à la Défense et l'université Paris-Dauphiné sera proposée à la rentrée prochaine.

Ce partenariat prévoit l'ouverture d'un mastère unique en France, le mastère professionnel management des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication) et Tourisme.

Cette formation en apprentissage d'une année, dispensée en anglais, répond à une forte demande des entreprises du tourisme et du luxe.

"Nos partenaires manquent de profils anglophones qui maîtrisent à la fois le management et le e-business" explique Emmanuel Monod, directeur de Paris-Dauphine.

Les cours auront lieu à La Défense. Les étudiants ont jusqu'à fin avril pour déposer leur candidature.

Clévacances Hauts-de-Seine, label de qualité de locations de vacances, a ouvert sa 50ème offre d'hébergement dans le département.

Avec 17 chambres d'hôtes et 33 locations meublées labellisées à ce jour dans les Hauts-de-Seine, ce style d'hébergement "hors de chez soi, comme chez soi" est devenu incontournable.

En progression constante depuis l'adhésion du Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine à la Fédération nationale Clévacances en février 2003, le parc de ce type d'hébergement est présent sur 18 villes du département, soit la moitié des communes alto-séquanaises ; les offres les plus nombreuses se situant sur Rueil-Malmaison, Colombes et Asnières-sur-Seine.

Dans l'offre Clévacances, appartements, maisons, studios et même trois péniches, accueillent visiteurs de loisirs venant découvrir le patrimoine touristique de Paris ou des Hauts-de-Seine, mais aussi clientèle d'affaires venant dans le département pour motifs professionnels (stage, congrès, séminaire, formation…). Quelle qu'en soit la raison, l'accueil réservé par les propriétaires est toujours privilégié et de qualité.

CLÉVACANCES
LOUEZ EN TOUTE QUALITÉ

Infos pratiques

Clévacances Hauts-de-Seine
Hauts-de-Seine Tourisme
8, place de La Défense
92974 Paris La Défense Cedex
Tél. 01 46 93 93 00
Fax : 01 46 93 94 92
Mail : 92@clevacances.com
Web : www.tourisme92.com
Métro La Défense Grande Arche
RER ligne A - La Défense

À propos de Clévacances

Clévacances, créé en 1995 et régi par la Fédération Nationale des Locations de France, est un label de locations de vacances de qualité reconnu et agréé par le Ministère du Tourisme.
Avec 24 000 gîtes et locations de vacances et plus de 5 400 chambres d'hôtes labellisés répartis sur 92 départements et 22 régions de France, Clévacances se démarque par la diversité de son offre de locations en termes d'hébergements et de destinations :

- Maison, appartement, studio, chalet, habitat de loisirs, résidence ou chambre d'hôtes,
- Mer, montagne, campagne ou ville.

Depuis 2002, plusieurs qualifications rythment l'offre Clévacances comme les hébergements Bacchus, Pêche, Tourisme & Handicap, Bienvenue à la Ferme, Insolite, Affaires et Environnement.

Grâce à un réseau de professionnels spécialistes des visites de labellisation d'hébergements touristiques, Clévacances garantit un niveau de qualité (de 1 à 5 clés) conforme à sa Charte de Qualité Nationale. Un hébergement Clévacances respecte ainsi les contraintes de confort, de sécurité et d'homogénéité de l'offre au-delà du minimum requis et suivant trois critères essentiels d'évaluation (environnement, aménagement intérieur, accueil et assistance).

Le label Clévacances, synonyme d'évasion, annonce son engagement d'expert en location touristique : "Louez en toute tranquillité". Pour en savoir plus : **www.clevacances.com.**

Point sur la mise en place de la taxe de séjour

Le bureau élargi du CDT du 19 septembre dernier avait également émis le vœu que la taxe de séjour soit mise en œuvre dans le département. Cette taxe perçue sur les nuitées d'hébergement est destinée à la promotion touristique des territoires. Elle est régie par les articles L2333-26 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Le CDT a mandaté le cabinet MKG pour estimer le produit que pouvait rapporter la taxe de séjour par commune. Parmi les 36 communes des Hauts-de-Seine, 30 proposent une offre hôtelière et para-hôtelière. **224 établissements hôteliers représentant 16 662 chambres ont été recensés dans le département.** Le tarif choisi pour l'estimation est le même que celui pratiqué dans le département de la Seine et Marne. L'estimation de la taxe s'échelonne de Courbevoie avec un produit de 1 369 220 € (3376 chambres) à La Garenne-Colombes avec 5 585 € (24 chambres). **Le total de la taxe de séjour au réel pour le département s'établit à 5 994 144 €**, ceci en année pleine et si la totalité des 30 villes mettaient en place la taxe.

Les maires des trente communes ont été informés de l'estimation pour leur commune ainsi que des textes regroupés dans le Code du Tourisme régissant cette taxe. **Le produit de la taxe est affecté uniquement aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune.** L'Office de Tourisme communal est le premier bénéficiaire de l'affectation du produit. Lorsqu'il n'existe pas d'Office de Tourisme, une circulaire du 3 octobre 2003 précise la notion des dépenses touristiques en fonctionnement et en équipement.

Le CDT a été le support technique des services communaux qui ont été nombreux à s'adresser à lui.

Une brochure intitulée "Taxe de Séjour : mode d'emploi" a été fournie par le CDT à l'ensemble des communes concernées.

Avant la fin de l'année 2008, les communes de Clamart et de Clichy s'ajoutaient à La Garenne-Colombes et Vanves, leurs conseils municipaux ayant voté les délibérations nécessaires. Les communes suivantes ont ou vont voter ces délibérations dès 2009 : Asnières-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Levallois, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Sèvres, Suresnes. Cette liste n'est pas exhaustive. Seules deux communes, Antony et Chaville, n'envisagent pas la mise en œuvre de la taxe.

Sur la demande du CDT, une délibération sur la taxe départementale additionnelle de 10 % a été votée par le Conseil Général. Son produit doit être également affecté à la promotion du développement touristique du département.

Même destination, même tarif !

Vœu du Comité Départemental du Tourisme pour une unification du tarif de transport pour le site de la Défense.

Le conseil d'administration du Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs des Hauts-de-Seine, réuni le 13 février, a adopté à l'unanimité le vœu suivant, transmis au STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) :

Le tarif du billet payé pour venir de Paris à La Défense est différent selon que l'on prenne le métro (ligne 1) ou le RER (ligne A). La station "La Défense" du RER est classée en zone 3 et est donc assujettie à un tarif plus élevé que le tarif du métro pour la même destination, classée en zone 2 via la ligne 1.

La Défense est le seul exemple d'une telle incohérence en région parisienne.

De plus, comme les contrôles des billets à la sortie du RER sont fréquents, de nombreuses personnes, dont de nombreux touristes de bonne foi, se trouvent verbalisés ou dans l'impossibilité de sortir une fois à destination.

LE CDT des Hauts-de-Seine émet le vœu suivant auprès du STIF :

- Compte tenu du fait que le tarif est différent selon que l'on utilise la ligne 1 du métro ou le RER pour se rendre de Paris à La Défense ;
- Compte tenu que l'on peut accéder au RER avec les mêmes titres de transport que le métro, de nombreuses personnes de bonne foi, dont la quasi-totalité des touristes déjà en difficulté pour acheter leurs titres de transport, sont verbalisées lors de leur sortie à La Défense ;
- Compte tenu que le site de La Défense est le seul exemple dans ce cas et que cela constitue une injustice pour des dizaines de milliers de personnes utilisant les transports en commun, y compris pour ceux qui y travaillent. Que en cas de dysfonction-nement de la ligne 1 du métro, la différence de tarif ne permet pas le report sur le trafic RER ;

Le conseil d'administration de Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine demande à ce que La Défense soit classée en zone 2 et que le même titre de transport soit utilisable pour le métro et le RER en desserte de cette station.

© CDT92 / Didier RAUX

« Tourisme dans les Hauts-de-Seine » est la lettre trimestrielle du Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs des Hauts-de-Seine.
8, place de La Défense ■ 92974 Paris La Défense Cedex ■ Tél. : 01 46 93 92 92 ■ Fax : 01 46 93 94 92 ■ contact@tourisme92.com ■ www.tourisme92.com
Présidente : Danièle DUSSAUSSOIS ■ Directeur général : Alain AUBERT

Réalisation : dbg - Tél. 01 55 01 09 10